



compromettre l'égalité des chances, ce qui ralentirait à son tour les pourparlers de la ZLEA.

Les alliances formées par le Canada avec des partenaires de l'hémisphère et l'expérience canadienne de la négociation avec les États-Unis des accords de libre-échange canado-américain et nord-américain (ALE et ALENA) font que nous sommes mieux placés que tout autre pour mener les efforts de libéralisation des échanges de l'hémisphère et dissuader d'autres pays de recourir à des mesures protectionnistes à l'encontre même des visées d'intégration économique.

TRANSPARENCE ET PARTICIPATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Recommandation 3

« Que le Canada se fasse le « champion » de la ZLEA en mobilisant le soutien des milieux politiques, de la société civile et du monde des affaires en faveur de la conclusion d'un accord de libre-échange hémisphérique d'ici 2005. »

Recommandation 18

« Que, pour améliorer la transparence des négociations de libre-échange, ainsi que la participation de la société civile, le gouvernement du Canada encourage activement les gouvernements des Amériques à consulter largement leur population et leur société civile pendant le processus de négociation de l'Accord sur la ZLEA, à rendre publics les textes de la négociation, à encourager les activités de leurs organisations non gouvernementales nationales et à faciliter le dialogue entre les entreprises et les organisations non gouvernementales dans le domaine du libre-échange. »

Le gouvernement a déjà pris des mesures dans le sens même de ces recommandations. Le rôle de chef de file de notre pays comme premier pays appelé à présider les négociations de la ZLEA a été une occasion en or de démontrer notre volonté de resserrer les liens dans l'hémisphère et de veiller à faire jouer un rôle utile à la société civile dans le cadre de cette entente. Sachant l'intérêt qu'il y avait à faciliter une participation féconde des divers secteurs de la société dans la ZLEA, le Canada a été un grand artisan de la mise en place du Comité de représentants gouvernementaux sur la participation de la société civile (le Comité).

Depuis, le gouvernement s'est encore efforcé de faire travailler ses partenaires de l'hémisphère de plus près avec la société civile. En février 2001, le Canada a déposé une proposition où il indiquait des moyens concrets pour les ministres du Commerce et le Comité de favoriser activement une plus grande transparence et des négociations plus ouvertes à tous (on peut en prendre connaissance à l'adresse suivante : www.dfait-maeci.gc.ca/tna-nac/)

